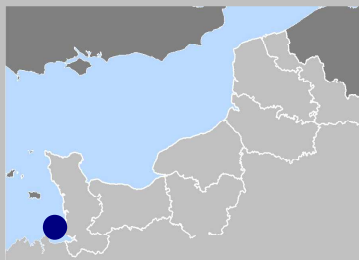


Façade maritime Manche - Mer du Nord



Secteur DH MAN 07

Régions littorales :

Basse-Normandie
Bretagne

Départements littoraux :

Manche
Ille-et-Vilaine

Commune littorale :

Cancale
Granville

Superficie de l'extension :

73 540 ha (735,40 km²)

Espace marin de l'extension :

100 %

Profondeur maximale :

24,5 m

Patrimoine naturel remarquable :

Bancs de maërl, dunes hydrauliques, récifs, Grands Dauphins

Principaux usages :

Conchyliculture
Pêche professionnelle et de loisir
Navigation de plaisance

Partenaires pour la gestion du site :

- Professionnels de la pêche, de la conchyliculture et du tourisme
- Conservatoire du Littoral
- Syndicat Mixte des Espaces littoraux de la Manche
- Municipalité de Granville
- SCI des Iles Chausey
- Association interdépartementale Manche-Ille et Vilaine
- Organismes scientifiques
- Associations de protection de la nature
- Services de l'Etat

RESEAU EUROPEEN NATURA 2000 EN MER

Directive Habitats Faune Flore

CHAUSEY DH

Extension du site FR2500079



Archipel des îles Chausey
Photo CELRL

L'archipel des îles Chausey, constitué d'une cinquantaine d'îles et îlots à marée haute, recèle une grande richesse biologique, notamment marine. Ces îles s'insèrent dans le plus vaste secteur du golfe normano-breton, en contact avec la baie du Mont-Saint-Michel, et présentant une forte diversité de milieux marins qui font son intérêt écologique.

pointe du Nid) (coord. géog. en WGS84). Les limites sud et est s'appuient sur le niveau de la limite des plus basses mers des côtes bretonnes et normandes et sur les périmètres des sites Natura 2000 existants tels que le site FR2500077 "Baie du Mont-Saint-Michel" et FR2500080 "Littoral ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou".

Localisation de l'extension

Couvrant la totalité de l'archipel des îles Chausey, le site Natura 2000 FR2500079 "Les îles Chausey", retenu comme Site d'Importance Communautaire depuis 2004, fait l'objet d'une extension en milieu marin. Dans le prolongement de la baie du Mont Saint-Michel, le site est limité au nord par le parallèle 49°N et s'étend au nord-ouest jusqu'à la délimitation maritime entre la France et Jersey. A l'ouest, la limite est matérialisée par une droite joignant le point de latitude 48°52'56,5"N et longitude 1°59'5"O (situé sur la frontière maritime) jusqu'au point de latitude 48°42'N et longitude 1°53'23"O (situé sur la limite des plus basses mers, au niveau de la



Localisation du site "Chausey DH"
A l'échelle du littoral ouest Cotentin

Description du site

Englobées au sein du site, les îles Chausey constituent un vaste archipel entièrement granitique dont l'intérêt paysager et biologique est exceptionnel. Dans un contexte de très fort marnage (de l'ordre de 14 mètres), la cinquantaine d'îlots dispersés sur environ 50 km² à marée haute font place, à marée basse, à une multitude d'îlots, de rochers et d'écueils, reliés les uns aux autres par d'immenses étendues de sable et de vase.

Afin de compléter la richesse de ce site, l'extension marine, d'une surface de près de 735 km², permet de couvrir un territoire très important, sur des profondeurs relativement faibles, atteignant au maximum la profondeur de 24,5 m.

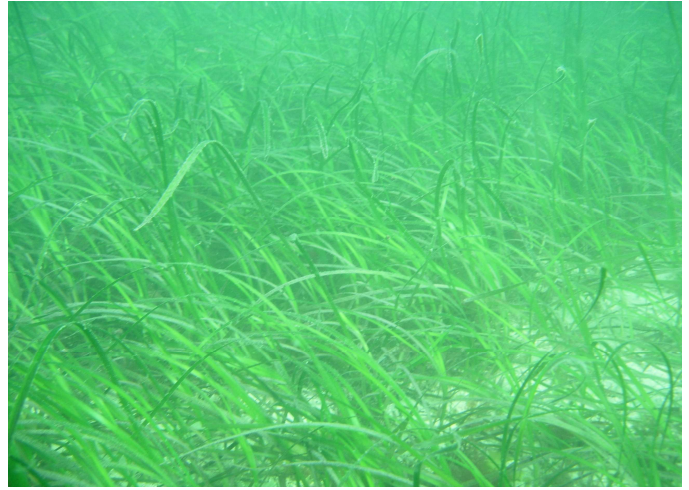
Le site, en contact avec le littoral breton orienté nord, le littoral normand orienté ouest et la baie du Mont-Saint-Michel, présente une grande variabilité des paramètres physico-chimiques (force et direction des courants et de la houle, température, salinité, taux de nutriments et chlorophylle...) et sédimentologiques, à l'origine de la complexité et de la richesse biologique du secteur.

Les fonds sont essentiellement constitués de sédiments graveleux et sableux, couvrant plus de 90% de l'extension. Les roches couvrent environ 4% du territoire, tout comme les zones à cailloutis, et se concentrent dans la partie sud-ouest du site, au large de la pointe du Grouin. On retrouve également des vases infralittorales, couvrant 1% du site, au nord-est des îles Chausey et au sud vers la pointe du Grouin.

Les fonds de graviers, sur 45% de la surface du site, sont parcourus par des rubans et des bancs de sables graveleux et moyens (39%), sur la quasi-totalité du site. On observe un dégradé granulométrique, où les sables sont de plus en plus fins en allant vers la côte occidentale du Cotentin. Les sables fins se retrouvent ainsi à l'est du site, couvrant environ 5% de sa surface. A noter que l'on trouve, à proximité des vasières, des zones de cailloutis, graviers ou sables envasés, couvrant 2% du site [15].

Intérêt européen

L'archipel des îles Chausey dont l'intérêt écologique majeur a été identifié par une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) fait l'objet d'une gestion durable dans le cadre de Natura 2000 grâce au site FR2500079 "Les îles Chausey", dont le document d'objectif a été rédigé en 2001. Plus d'une dizaine d'habitats d'intérêt communautaire ont été identifiés, comme des pointements et récifs rocheux en bon état de conservation, des estrans sableux abritant des herbiers de Zostères naines, des bancs de sables immergés abritant des herbiers de Zostères marines qui forment à Chausey de véritables prairies sous-marines très productives en oxygène, de la végétation annuelle de laisse de mer, de la végétation vivace de rivages de galets, des prés salés, des landes sèches, des dunes [2]...



Herbiers de Zostères marines
Photo Plongeurs Naturalistes de Tatihou

En ce qui concerne l'extension du site, celle-ci est notamment justifiée par la présence importante de deux habitats d'intérêt communautaire que sont les "**Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine**" (1110) et les "**Grandes criques et baies peu profondes**" (1160).

En fonction de la nature du substrat, de sa granulométrie, de la proportion de sédiments vaseux et des communautés animales et végétales qui s'y retrouvent, on distingue un certain nombre d'habitats variés, déclinaisons des habitats génériques précédemment cités.

La grande majorité de l'extension présente des secteurs de *sables grossiers et graviers* (1110-3) avec une couverture estimée à environ 63% de la surface. Cet habitat présente une biodiversité intéressante à travers la présence de nombreux crustacés, vers, mollusques comme *Paphia rhomboides*, *Glycymeris glycymeris*, *Arcopagia crassa* et *Nucula hanleyi*, des échinodermes comme l'Oursin *Echinocyamus pusillus*, ou encore l'Amphioxus *Branchiostoma lanceolatum* [13].

L'intérêt majeur de cet habitat réside dans la présence du faciès à maërl, notamment sur les secteurs protégés par des pointements rocheux ou des îles. Il s'agit du développement et de l'accumulation d'algues rouges calcaires corallinacées sur les fonds meubles infralittoraux. Ces algues, aux formes très découpées, forment un réseau



Banc de maërl
Photo REBENT

complexe dans lequel une multitude d'organismes trouve abri et nourriture. On y trouve près de 60 espèces de macroalgues, plus de 160 espèces d'annélides et 130 espèces de mollusques ou de crustacés. La biodiversité de l'habitat créé par le maërl est proportionnelle à la complexité de sa structure, qui permet aux organismes de toutes tailles de circuler dans ses galeries, de se blottir dans ses cavités ou de creuser ce substrat meuble [6].

Le maërl, ponctuellement ou sous forme de bancs vivants ou morts, est d'ailleurs observé sur près de la moitié des sables grossiers et graviers de l'extension, et représente environ 30% de sa surface. Sa présence est notamment constatée au nord et à l'est des îles Chausey [12].

On note également la présence notable des *sables moyens dunaires* (1110-2) sur environ 13% de la surface du site, notamment dans sa partie orientale, près du littoral normand.

Cet habitat correspond notamment au grand ensemble de bancs de sable (bancs de la Catheue) qui longent la côte au nord-est. Ces accumulations sous-marines de sables peuvent prendre l'aspect de véritables dunes, dites dunes hydrauliques, souvent composées de sables coquilliers, qui s'élèvent de quelques mètres au-dessus des fonds. Bien que relativement pauvres sur le plan biologique en terme de diversité, elles hébergent des espèces typiquement inféodées à ce type de formation. Caractérisées par la présence d'annélides comme *Armandia polyophtalma* et *Ophelia borealis* et de mollusques comme *Spisula ovalis* ou *Donax variegatus*, on y retrouve également des gastéropodes prédateurs tels que *Catena sp.* et des poissons caractéristiques tels que le Lançon *Gymnammodytes semisquamatus* [13].



Lançon
Photo Uwe Lippek

Enfin, on trouve des *vasières infralittorales* (1160-1), à l'échelle très réduite sur le site (<1%), au nord-est des îles Chausey et à proximité de la pointe du Grouin, qui se retrouvent en contact avec des ensembles sableux contenant une part plus ou moins importante de sédiments vaseux, constituant les "*sables hétérogènes envasés infralittoraux*" (1160-2), représentant près de 10% de la surface du site. Ces habitats sont plutôt caractéristiques des milieux abrités. On retrouve dans les sables envasés des peuplements caractéristiques avec le mol-

lusque *Nucula nucleus*, les annélides *Sthenelais boa* et *Ampherefe grubei* et le gastéropode *Gibula magus* [13]. L'intérêt de cet habitat est notamment lié à la présence du faciès à maërl possédant une richesse spécifique exceptionnelle. En effet, l'algue rouge *Lithothamnium corralloides* colonise plus de la moitié de ces fonds au nord des îles Chausey, en formant un substrat idéal pour l'installation de nombreuses espèces végétales et animales [12].

Le maërl, que l'on retrouve à la fois sur sédiments graveleux propres et sur sédiments plutôt envasés, constitue l'intérêt majeur du site, en couvrant quasiment un tiers de l'extension. Ces fonds de maërl, aujourd'hui menacés, possèdent une valeur écologique très importante et concourent à diversifier les peuplements benthiques en augmentant sensiblement le nombre de niches écologiques grâce à l'hétérogénéité du substrat.

A la marge de ces habitats, on trouve quelques secteurs rocheux sur 4% du territoire étendu, notamment au large de la pointe du Grouin. Certains récifs s'élèvent notamment de plus de 15 m au-dessus des fonds. Cet habitat d'intérêt communautaire "*Récifs*" (1170) offre une stratification variée de communautés algales et animales, en fonction de la profondeur et des turbulences hydrodynamiques. De ce fait, il présente souvent une grande biodiversité et participe à la richesse du site.

Le site se justifie également par la présence de certaines espèces d'intérêt communautaire, et notamment le *Grand Dauphin* (1349) (*Tursiops truncatus*) qui fréquente assidûment le secteur. Rarement solitaire, le Grand Dauphin se déplace souvent en petites bandes de 3 à 7 individus. Des grands rassemblements peuvent avoir lieu dans les zones de pêches.

Le golfe normano-breton est un site d'importance majeure pour les Grands Dauphins, qui sont ici sédentaires, avec une population estimée à au moins une centaine d'individus, et constituerait une des plus grandes populations européennes [9]. Au sein du golfe, on observe des petits mouvements de population saisonniers, alternant entre les zones côtières entre avril et novembre, et se rapprochant des îles et archipels anglo-normands l'hiver, voire un peu plus loin au large [7].



Grands Dauphins
Photo G. Gautier

Durant la période dite estivale, les Grands Dauphins du golfe normano-breton se retrouvent le plus souvent sur des fonds n'excédant pas 10 à 20 m de profondeur. Ils sont régulièrement observés sur le site "Chausey DH", et une certaine fidélité de plusieurs groupes au secteur sud du littoral ouest du Cotentin est notée [8]. Le Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin (GECC) fait mention de plus de 1724 observations de Grands Dauphins sur le site entre 1999 et 2003 [5].

D'autres mammifères marins d'intérêt communautaire sont observés de manière ponctuelle comme le **Phoque gris (1364)** (*Halichoerus grypus*), le **Phoque veau-marin (1365)** (*Phoca vitulina*) et le **Marsouin commun (1351)** (*Phocoena phocoena*).

La proximité avec la baie du Mont-Saint-Michel, abritant une des 3 colonies françaises de Phoques veau-marin, explique les passages réguliers de cette espèce dans ce secteur.

De même, le phoque gris est de temps en temps observé, souvent en individus isolés. Toutefois, la présence de groupes permanents dans les îles anglo-normandes relativement proches, comme l'archipel des Minquiers, et la préférence nette de cette espèce pour les îles rocheuses, font de l'archipel de Chausey un site d'accueil propice.

En contact avec la baie du Mont-Saint-michel, le site "Chausey DH" est un lieu de passage obligatoire pour les espèces de poissons amphihalins qui fréquentent les fleuves situés en amont. Certaines espèces, ciblées comme d'intérêt communautaire telles que le **Saumon**

atlantique (1106) (*Salmo salar*), l'**Alose feinte (1103)** (*Alosa fallax*), la **Grande Alose (1102)** (*Alosa alosa*), la **Lamproie marine (1095)** (*Petromyzon marinus*) et la **Lamproie de rivière (1099)** (*Lampetra fluviatilis*) seraient donc présentes. Leur cycle de vie particulier se déroule alternativement en rivière pour frayer, et en mer pour croître, ce qui suppose une migration obligatoire par les zones marines en aval des frayères.

Orientations pour une conservation durable du site

Un comité de pilotage mis en place conjointement par le Préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord et le Préfet de la Manche réunira l'ensemble des acteurs concernés par le site dont les organisations socio-professionnelles. Ce comité aura pour rôle de suivre l'élaboration du document d'objectifs qui devra définir les préconisations de gestion nécessaires à la préservation durable des milieux et espèces animales marines d'intérêt européen concernés.

Sans anticiper la phase de concertation, des usages et pratiques respectueux des espèces et habitats marins pourront faire l'objet de contrats Natura 2000 à destination des professionnels.

Quant aux projets soumis à autorisation administrative dans le cadre de la législation existante (extractions de granulats, parc éoliens...), ils devront faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences sur les habitats et espèces qui ont justifié la désignation du site Natura 2000.

Sources / Bibliographie :

1. Comité Interrégional de Normandie de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins – Stage de biologie sous-marine : Iles Chausey, Mars 1999.
2. Conservatoire des espaces littoraux et des rivages lacustres, 2002. Document d'objectifs du site Natura 2000 n°FR 2500079 Les îles Chausey. DIREN Basse-Normandie, 109 p.
3. CRMM, 1980-2005. Données d'échouage de Mammifères marins par commune entre 1980 et 2005. Centre de Recherche sur les Mammifères Marins (CRMM).
4. Fournier J. & Le Vot M., 2006 – Cartes de l'Archipel des îles Chausey (nature des fonds, morpho-sédimentologie, répartition).
5. GECC, 1999-2003. Observations de Grand Dauphin (*Tursiops truncatus*) relevées par le Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin (GECC) entre 1999 et 2003.
6. Grall J., 2003. Fiche de synthèse sur les biocénoses : les bancs de maërl, REBENT, 20 p.
7. Groupe Mammalogique Normand, 2004 – Les Mammifères Sauvages de Normandie : Statut et répartition. Nouv. éd. revue et augmentée. GMN, 306 p.
8. Lahaye V., Mauger G. (2000) – GECC – Site fidelity, movement patterns and group mixing of normandy Bottlenose Dolphins (*Tursiops truncatus*). 14th Annual Conference of the European Cetacean Society, Cork, Ireland, 2-5 April 2000.

9. Mauger G., 2003 - Distribution des Grands dauphins dans le secteur ouest Cotentin : suivi des déplacements. Rapport provisoire. Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin (GECC).

10. Meersman P. et al. (2002) – GECC – Use of a sightings network including professional marine users in the study of a population of bottlenose dolphins in Normandy, France. 16th Annual Conference of the European Cetacean Society, Liege, Belgium, 7-11 April 2002.

11. MNHN, 2007 – Choix des secteurs pertinents pour la désignation de sites NATURA 2000 en mer. 69 p.

12. REBENT Ifremer-EPHE-Université, Produit 2005. Cartographie biomorphosédimentaire du golfe normano-breton ; Source B. Guillaumont et al., 1987, Etude régionale intégrée du golfe normano-breton, carte biomorphosédimentaire de la zone intertidale au 1/25000, côte Ouest du Cotentin et baie du Mont Saint-Michel, Ifremer-DERO-87.17-EL

12. REBENT Ifremer-Université-CNRS, 2003. Les bancs de maërl en Bretagne - Inventaire des sites (1967 à 2002) à une échelle comprise entre le 1/20000 et le 1/250000 sous forme de polygones. Synthèse de sources diverses.

13. Retière C., 1979. Contribution à la connaissance des peuplements benthiques du golfe normano-breton. Produit numérique REBENT Ifremer-MNHN, 2003.

14. Service Hydrographique et Océanographique de la Marine. Carte SHOM 7156 De la Pointe du Grouin à la Pointe d'Agon - Baie du Mont-Saint-Michel - Iles Chausey au 1/48 752 – Publication 1994

15. Service Hydrographique et Océanographique de la Marine. Carte SHOM 7156 G - Carte de Sédimentologie (nature des fonds) De la Pointe du Grouin à la Pointe d'Agon - Baie du Mont-Saint-Michel - Iles Chausey au 1/48 752 – Edition 2003

16. Thouin F., 1980-1983 – Cartographie et étude des populations de Laminaires de Basse-Normandie. Université de Caen, 59 p.

17. Vaslet D., Larsonneur C. et Auffret J.-P., 1978. Carte des sédiments superficiels de la Manche et notice. BRGM éd., Orléans. Produit numérique Rebert Ifremer-BRGM, au 1/500 000, sous forme de polygones.

18. Walker P., 2001. Dynamique sédimentaire dans le Golfe Normand-Breton. Intérêt de l'imagerie par sonar à balayage latéral. Université de Caen, 288 p.

19. Warenbourg C. et al. (2005) – GECC – Bottlenose dolphins (*Tursiops truncatus*) in Normandy's coastal waters : preliminary results and indications of a resident population. 19th Annual Conference of the European Cetacean Society, La Rochelle, France, 2-7 april 2005.

20. Cahiers d'habitats Natura 2000 – Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. La documentation française. Tome 2 : les habitats côtiers, 399 p. Tome 7 : les espèces animales, 353 p.

Rappels

Liste et codes des habitats d'intérêt communautaire de la Directive Habitats Faune Flore justifiant la désignation du site

1110 – Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine
1160 – Grandes criques et baies peu profondes
1170 – Récifs

Liste et codes des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe II de la Directive Habitats Faune Flore justifiant la désignation du site

1095 – Lamproie marine*
1099 – Lamproie de rivière*
1102 – Grande Alose*
1103 – Alose feinte*
1106 – Saumon atlantique*
1349 – Grand Dauphin
1351 – Marsouin commun*
1364 – Phoque gris*
1365 – Phoque veau-marin*

* effectif non significatif

Liste des habitats et des espèces concernés par la convention OSPAR présents sur le site

Marsouin commun
Grande Alose

